

COMMUNE DE LARNAGE
CONSEIL MUNICIPAL DU 25-09-2014

L'an deux mil quatorze et le 25 septembre à 20H30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max.

Etaient présents : Mrs Osternaud Max, Delhome Jean-Claude, Chirouze Hubert, Belle Jean-Claude, Coldepin Pierre, Reist-Picard Jean, Roudier Romain

Mmes Prot Marie-Thérèse, Girard Patricia, Buit Catherine, Delhome Valérie, Foucry-Gautier Sophie, Poulenard Marie-Thérèse

Etaient excusés : Mme Montagnon Gladys Revol Christian

Date de convocation : 18-09-2014

Secrétaire de séance : Romain Roudier

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres votants : 13

I-APPROBATION DERNIER CM

II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

A-ECOLE DE MUSIQUE

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux le litige qui existe entre la commune de Larnage et le syndicat départemental Ardèche musique et danse. Par courrier émanant de ce syndicat, la commune avait été avertie d'une augmentation de sa participation annuelle de 395%. Le conseil municipal en date du 04-02-2013 avait refusé de subir une telle augmentation et demandé le retrait de la commune. Depuis aucune amélioration n'a eu lieu, le conseil municipal décide de réaffirmer sa position antérieure et demande à Mr le Maire d'informer Messieurs les préfets de la Drôme et de l'Ardèche.

B-AVENANT A LA CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE

Avis favorable du conseil

C-RENOVATION ECOLE

Le caue accompagne les élus pour élaborer le projet de rénovation de l'école. L'opération rénovation de l'école sera donc créée au budget communal 2014, des crédits d'un montant de 3990€ seront affectés à ce programme afin d'honorer la prestation du caue.

D-ADMISSION EN NON VALEUR

Des impayés d'un montant de 62.10 € concernant des taxes d'assainissement restent à charge de la commune. Vu l'importance des sommes et l'insolvabilité des personnes, la commune ne peut pas recouvrer cette somme. Ces impayés seront donc admis en non-valeur.

III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission bâtiment : installation d'une sono à l'église

Commission scolaire : Colette Bert et Sandrine Couchon préparent et organisent les temps d'activités périscolaires, elles sont aidées pour animer les ateliers par Isabelle Vassy et Ghyslaine Gresse. Annick Costa s'occupe des enfants qui font la sieste. L'investissement et la collaboration des municipalités, des enseignants, et du personnel ont favorisé la réussite de ces activités.

Les municipalités ont été remerciées par les parents pour l'organisation des TAP.

Dans le cadre de ces temps d'activités périscolaires une rencontre intergénérationnelle aura lieu le jeudi 16 octobre 2014 à la salle la fabrique.

Commission du lien : il est demandé aux associations le retour des articles pour le 15 octobre 2014

QUESTIONS DIVERSES

A voir au prochain conseil, une éventuelle augmentation du tarif de la salle la fabrique.

Séance levée à 22h30

Le Maire

Max Osternaud